



Check-list Eco-conception stand Exemple de critères de développement durable intégrés dans les DCE

Région Rhône-Alpes

Les candidats doivent indiquer et présenter :

- leur démarche globale en sein de l'entreprise en termes d'engagement en matière de DD
- leur méthode d'intégration du concept de modularité et de réalisation (faciliter de montage, de démontage, de transports, de stockage, solidité des matériaux, possibilité de réutilisation.
- la pertinence des choix des matériaux (matériaux recyclés, matériaux renouvelables, matériaux sains, peinture sans solvants, impressions avec des encres « vertes », adhésivages recyclables...)
- leur démarche de réduction de l'empreinte carbone : transports par exemple, consommation d'énergie (prévoir de couper l'alimentation électrique pendant la fermeture du salon, ampoules basse consommation...)
- leur démarche d'accessibilité pour les personnes atteintes de handicap.

ADEME

Texte tiré des cahiers des charges pour la conception du stand de l'Ademe à Pollutec

L'approche éco-conception sera prise en compte au mieux et dans la mesure du possible afin de réduire les impacts sur l'environnement, la production de déchets et maîtriser la consommation d'énergie. Paramètres pouvant être pris en compte (liste non exhaustive) :

- origine et choix des matières premières et des matériaux, notamment pour la structure générale et le revêtement de sol (recyclables, récupérables, éco-labellisés, issus de ressources renouvelables, limitation des adjuvants et colles, peintures...),
- choix des modes de fixations (modes d'assemblages mécaniques, par emboîtement ; colles sans solvants,...) et des éléments de finitions pour un minimum de nuisances et de détérioration, voire pour la réutilisation des éléments.
- limitation des volumes lors du transport, du stockage,
- limitation des quantités de déchets lors de la fabrication, du montage, du démontage,...
- collecte sélective des déchets,
- éclairage peu consommateur d'électricité (lampes fluo compactes, leds...). La démarche d'éco-conception et les solutions mises en œuvre et répondant à ces principes, sera valorisée sur le stand lui-même (panneau d'information sur la démarche, les matériaux...).

Il est également demandé au candidat de bien vouloir adopter autant que faire se peut une démarche d'éco-communication pour sa contribution à l'organisation de cet manifestation ainsi que dans les choix graphiques en limitant par exemple le recours aux aplats et privilégiant le recours à des produits labellisés. Pour en savoir plus : « Vers une communication plus éco-responsable » - ADEME Référence 5526 (document en téléchargement sur www.ademe.fr/eco-conception) ou le « Guide de l'éco-communication », réf. 6178 ADEME Editions, 20 euros.

Atelier 5 - Communication

Groupe de travail sur les événements éco-responsables - Ville de Lyon